Le CERDI (Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel, Université Paris-Sud/Université Paris-Saclay, www.cerdi.u-psud.fr) a le plaisir de vous convier le **mercredi 16 décembre 2015**, à la Faculté Jean Monnet, à la conférence d'ouverture du projet ISN (Institut de la Société Numérique, IDEX Paris-Saclay) sur :

L'OUTIL MATHEMATIQUE AU SERVICE DE L'EVALUATION DES DOMMAGES-INTERETS EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

en partenariat avec l'équipe *Regularity* de l'INRIA et avec la participation du CIPP de l'Université McGill (Québec).

Programme :

17h-17h10 **Mot d'accueil**, Antoine Latreille, professeur, Doyen de la Faculté Jean Monnet

17h10-17h40 **Présentation du projet de recherche**

Approche juridique du projet, Alexandra Bensamoun, directrice du CERDI, Université Paris-Sud/Université Paris-Saclay

Approche mathématique du projet, Jacques Levy-Vehel, directeur de recherche, INRIA-*Regularity*

17h40-19h **Principes de l'évaluation des dommages-intérêts en propriété intellectuelle**

Approche française, Camille Maréchal, maître de conférences, Université d'Angers

Approche canadienne, Pierre-Emmanuel Moyse, professeur, Université McGill

Echanges et débat

Renseignements pratiques :

Venir à la Faculté Jean Monnet (Sceaux) - salle 102-104, 1er étage, bât. B

Entrée libre – Nombre de places limité

Contact : Alexandra Bensamoun, alexandra.bensamoun@u-psud.fr